



Bruxelles, le 18.10.2016
COM(2016) 700 final

ANNEX 3

ANNEXE

à la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

**Premier rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le
cadre de l'agenda européen en matière de migration**

ANNEX 3 – PROGRESS IN PRIORITY COUNTRIES

Niger	
ACTIONS ET PROGRÈS JUIN-OCTOBRE 2016	PROCHAINES ÉTAPES
<p><i>Contacts à haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Déclaration conjointe sur la migration et réunion entre la HR/VP Mogherini et le ministre des affaires étrangères lors de la rencontre entre l'UE et les ministres du G5 Sahel (juin) – Visite du commissaire Stylianides (juillet) – Visite du ministre allemand de la coopération économique et du développement (août) – Rencontres en marge de l'Assemblée générale des Nations unies: plusieurs États membres, la HR/VP Mogherini et le commissaire Avramopoulos (septembre) – Cadre de concertation coprésidé par le ministre de l'intérieur et le chef de la délégation de l'UE, auquel ont participé des hauts fonctionnaires des États membres (octobre) – Visite de la chancelière allemande (octobre) <p><i>Principaux progrès accomplis par les autorités nigériennes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise en place d'une plateforme locale de coordination en matière de migration («cadre de concertation»), qui s'est réunie pour la première fois le 6 octobre 2016 et à laquelle participent de hauts fonctionnaires des États membres. – Création de l'agence spécialisée dans la lutte contre la traite des êtres humains. – Finalisation du plan d'action destiné à lutter contre le trafic de migrants, à réduire la migration irrégulière et à fournir d'autres débouchés économiques. – Action d'envergure contre le trafic de migrants. – Application de mesures plus strictes pour contrôler les migrants se rendant en Libye ou en Algérie. Campagnes de sensibilisation ciblant les migrants potentiels. – Renvoi à Agadez de plusieurs centaines de migrants en situation irrégulière. – Augmentation sensible du nombre de retours volontaires (de 1 721 en 2015 à plus de 3 020 pour les 8 premiers mois de 2016). <p><i>Aide de l'UE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Ouverture à Agadez d'une antenne chargée de dispenser des formations et de prodiguer des conseils (dans le cadre de la mission PSDC au Niger - EUCAP Sahel Niger). – Appui à la gestion des frontières et à la lutte contre les réseaux criminels, tout en s'attaquant aux causes profondes de la migration irrégulière, notamment grâce à la création d'emplois pour les jeunes. – Projets du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique portant sur un mécanisme de réponse et de 	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place une agence spécialisée pour renforcer les capacités nationales d'analyse des risques, ainsi que la coopération et l'échange d'informations au niveau régional. – Poursuivre la collaboration à travers le cadre de concertation et au moyen de visites à haut niveau. – Faire en sorte que l'antenne d'Agadez atteigne sa pleine capacité opérationnelle et renforcer la coopération au titre de la PSDC. – Dépêcher sur place l'officier de liaison «Migration» européen. – Focaliser l'aide de l'UE sur l'agence spécialisée dans la lutte contre la traite des êtres humains. – Soutenir les communautés et les personnes victimes de la traite des êtres humains et du trafic de migrants en proposant d'autres moyens de subsistance. – Soutenir la mise en œuvre du plan d'action destiné à lutter contre le trafic de migrants dans la région d'Agadez. – Renforcer l'assistance financière à la réintégration des migrants de retour et aux communautés d'accueil. – Continuer à dispenser des formations et à livrer des équipements.

ANNEX 3 – PROGRESS IN PRIORITY COUNTRIES

<p>ressources pour les migrants, le renforcement des capacités et le soutien à l'économie d'Agadez.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Fourniture d'une aide à plus de 12 000 migrants entre novembre 2015 et juillet 2016 par les quatre centres de transit pour migrants financés par l'UE au Niger, qui disposent de 1 500 places au total. – Fourniture, dans le cadre du soutien apporté par les États membres, d'équipements essentiels destinés à assister les autorités nigériennes. 	
--	--

Nigeria	
Actions et progrès juin-octobre 2016	Prochaines étapes
<p><i>Contacts à haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Visite du ministre italien des affaires étrangères (août) – Rencontres bilatérales avec des représentants de plusieurs États membres de l'UE en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre) – Visite du ministre allemand des affaires étrangères (octobre) <p><i>Principaux progrès accomplis par les autorités nigériennes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Nomination de points de contact dans des domaines tels que la réadmission et le trafic de migrants. – Mesures visant à renforcer les bonnes pratiques lors des opérations conjointes de retour. – Participation du Nigeria à une manifestation sur le retour organisée par le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes. – Missions d'identification dans les États membres prévues pour novembre. <p><i>Aide de l'UE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Mobilisation, par le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, de projets portant sur des questions spécifiques de gestion des migrations, ainsi que sur les causes profondes des migrations irrégulières. Élaboration en cours d'un projet contribuant à améliorer la gestion des migrations et à faciliter le retour ainsi qu'une réintégration durable. 	<ul style="list-style-type: none"> – Faire progresser les négociations en vue de la conclusion rapide d'un accord de réadmission. – Continuer à améliorer la coopération opérationnelle en matière de retour et de réadmission, y compris au moyen de missions d'identification. – Renforcer la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains. – Renforcer les initiatives en matière de coopération entre les entreprises, également dans le but de s'attaquer aux causes profondes. – Dépêcher sur place l'officier de liaison «Migration» européen. – Mettre en place une plateforme de coopération de l'UE destinée à lutter contre le trafic de migrants. – Exploiter les occasions qui s'offrent en matière de filières de migration légales, ainsi que les possibilités offertes par ERASMUS et d'autres politiques et outils.

ANNEX 3 – PROGRESS IN PRIORITY COUNTRIES

Sénégal	
Actions et progrès juin-octobre 2016	Prochaines étapes
<p><i>Contacts à haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Visite du commissaire Avramopoulos (juillet) – Visite du ministre allemand de la coopération économique et du développement (août) – Rencontres bilatérales avec des représentants de plusieurs États membres de l'UE en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre) – Visite du ministre français de l'intérieur (octobre) <p><i>Principaux progrès accomplis par les autorités sénégalaises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Des négociations entre le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et les autorités sénégalaises concernant une amélioration des modalités de travail en matière de retours sont bien avancées. – Le Sénégal a accepté d'organiser une conférence internationale sur les migrations à Dakar en octobre, ainsi que le troisième Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, en décembre. <p><i>Aide de l'UE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Des projets de création d'emplois pour les jeunes ont été adoptés dans le cadre du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. – Le Sénégal bénéficie également d'un projet régional d'appui aux entités répressives. – Des projets contribuant à améliorer la gestion des migrations et à faciliter les retours, à soutenir le processus de renforcement des systèmes de registres civils et à créer des débouchés économiques et des perspectives d'emplois dans des régions à fort potentiel migratoire sont en préparation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre les travaux en matière de coopération opérationnelle conformément aux modalités déjà approuvées – Effectuer les missions d'identification prévues dans les États membres – Coopérer en matière de documents de voyage – Renforcer les possibilités de coopération bilatérale dans le cadre de l'UE – Dépêcher sur place l'officier de liaison «Migration» européen – Continuer à soutenir le renforcement des registres civils et la biométrie – Conclure des modalités d'action avec le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes – Exploiter les occasions qui s'offrent en matière de filières de migration légales, ainsi que les possibilités offertes par ERASMUS et d'autres politiques et outils

ANNEX 3 – PROGRESS IN PRIORITY COUNTRIES

Mali	
Actions et progrès juin-octobre 2016	Prochaines étapes
<p><i>Contacts à haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Réunion entre la HR/VP Mogherini et le ministre des affaires étrangères lors de la rencontre entre l'UE et les ministres du G5 Sahel (juin) – Mission à haut niveau (service européen pour l'action extérieure/services de la Commission, Pays-Bas et Allemagne) – Visite du Premier ministre estonien (septembre) – Rencontres bilatérales avec des représentants de plusieurs États membres de l'UE, la HR/VP Mogherini et le commissaire Avramopoulos, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre) – Visite du commissaire Mimica (septembre) – Visite de la chancelière allemande (octobre) <p><i>Principaux progrès accomplis par les autorités maliennes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Mali a désigné un point de contact unique pour les questions de migration. – Des instructions permanentes sont en voie de finalisation, avec pour objectif d'améliorer la coopération et d'accélérer les procédures en matière d'identification et de retour. <p><i>Aide de l'UE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Six projets ont déjà été approuvés au titre du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, notamment en matière de gestion des frontières. – D'autres projets contribuant à améliorer la gestion des migrations et à faciliter les retours et une réintégration durable, à soutenir le processus de renforcement des systèmes de registres civils et à créer des débouchés économiques et des perspectives d'emplois dans des régions à fort potentiel migratoire sont en préparation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre les travaux en matière de coopération opérationnelle conformément aux modalités déjà approuvées – Finaliser l'accord sur les instructions permanentes et commencer à l'appliquer – Effectuer les missions d'identification prévues dans les États membres – Renforcer la participation des agences de l'UE sur le terrain (corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et Europol) – Dépêcher sur place l'officier de liaison «Migration» européen – Exploiter les occasions qui s'offrent en matière de filières de migration légales, ainsi que les possibilités offertes par ERASMUS et d'autres politiques et outils

ANNEX 3 – PROGRESS IN PRIORITY COUNTRIES

Éthiopie	
Action et progrès juin-octobre 2016	Prochaines étapes
<p><i>Contacts à haut niveau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Rencontre entre le président de l'Éthiopie et plusieurs membres du collège, y compris le président Juncker, en vue de signer l'engagement stratégique/dialogue de haut niveau sur les migrations (juin) – Rencontres bilatérales entre des représentants de plusieurs États membres, la HR/VP Mogherini et le président de l'Éthiopie, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre) – Visite du ministre slovaque des affaires étrangères (octobre) – Visite de la chancelière allemande (octobre) <p><i>Principaux progrès accomplis par les autorités éthiopiennes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Un point de contact chargé de la coopération avec les États membres en matière d'identification et de retour a été désigné. – Le gouvernement éthiopien a identifié la plupart des personnes ayant fait l'objet de dossiers de retour. – Grâce au soutien de l'UE, l'Éthiopie progresse dans son offre de moyens de subsistance aux réfugiés, et a notamment annoncé, en septembre 2016, qu'elle allait fournir 30 000 emplois aux réfugiés en construisant deux parcs industriels (l'objectif étant la création de 100 000 emplois au total). <p><i>Aide de l'UE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Le <i>fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique</i> a approuvé un certain nombre de projets, complétant les programmes régionaux. – Des projets en matière de biométrie et de réintégration sont en cours de préparation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Finaliser la procédure pour les dossiers de retour en cours de traitement – Établir une procédure concertée pour convenir des retours et les mettre en œuvre – Fournir une aide accrue aux projets améliorant les moyens de subsistance et les possibilités d'emploi des réfugiés – Accroître le soutien visant à renforcer le registre d'état civil/les documents d'identité – Dépêcher sur place l'officier de liaison «Migration» européen – Exploiter les occasions qui s'offrent en matière de filières de migration légales, ainsi que les possibilités offertes par ERASMUS et d'autres politiques et outils